

Région OCCITANIE  
Département du GERS  
Mairie de Couloumé-Mondebat-Bières  
32160 COULOUÉ-MONDEBAT  
Tél/Fax : 05 62 69 39 22  
Mail: [com-couloumemondebat@orange.fr](mailto:com-couloumemondebat@orange.fr)  
Site Internet : [www.couloume-mondebat.fr](http://www.couloume-mondebat.fr)

# Couloumé - Mondebat - Bières

## LA VIE COMMUNALE

Bulletin N°12  
Juin 2019



COULOUÉ-MONDEBAT-BIÈRES

COULOUÉ-MONDEBAT-BIÈRES

## Le mot du Maire :

Pascal FORT

Chers concitoyens,

Mes nouvelles fonctions aux affaires de la commune ont quelque peu mobilisé mon temps et mon énergie et j'ai différé à plusieurs reprises la rédaction de ce bulletin. Je vous prie de m'en excuser. Mais comme dit la maxime rabelaisienne, « Tout vient à point à qui sait attendre ! », et c'est donc après un délai de plus de 6 mois que paraît ce numéro 12 du bulletin communal.

Beaucoup de choses se sont passées depuis le dernier bulletin du mois de Novembre, à commencer par le mouvement des « Gilets Jaunes » qui a occupé et qui occupe encore le devant de la scène nationale avec cependant la parenthèse des élections européennes qui a su mobiliser 65,34% des inscrits de notre commune soit + de 15% de plus que la moyenne nationale. Quel qu'en a été le résultat final et quel que soit notre ressenti sur celui-ci, on ne peut que se féliciter de l'esprit républicain et du sens civique qui règnent dans notre commune.

Travailler en tant qu'élu, en tant que Maire, n'est pas au vu du contexte actuel, chose facile. Rappelons la crainte des collectivités face à la baisse des dotations d'état, les restrictions, les procédures administratives, les lourdeurs et contraintes diverses, la suppression de la taxe d'habitation, et plus généralement la dégradation de leur situation financière.

Nous subissons depuis des années des décisions venues "d'en haut", œuvre de technocrates ignorant la vie du monde rural : transfert de compétences en matière d'économie, pouvoir réduit au profit des intercommunalités sans réelles économies, inflation normative, décisions unilatérales, etc... Malgré tout, nous continuerons d'avancer en 2019, toujours par un travail collectif de l'équipe municipale, qui, à son niveau, fait tout son possible pour ne pas accentuer les difficultés, avec une gestion rigoureuse, des investissements raisonnés et raisonnables, la recherche de moyens de financements.

À l'heure où les attaques contre les services publics se font plus pressantes, il est important de se battre pour conserver les acquis que l'on doit aux générations précédentes. Les mairies des petites communes doivent résister comme dernier rempart à la concentration des pouvoirs.

Pour mener à bien les projets sur lesquels la municipalité s'est engagée, il faut s'appuyer sur un budget solide et cohérent. Celui qui a été voté en mars pour l'année 2019 répond pleinement à ces critères grâce, notamment, aux bons résultats financiers affichés par la commune en 2018. La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la bonne gestion globale de la commune, ainsi que la vente de l'ancienne mairie et de quelques terrains nous permettent de proposer, cette année encore, un programme d'investissements consistant sans hausse de la fiscalité locale.

Tout ce que réalise la municipalité n'a, au fond, qu'une ambition : cultiver ce qui fait le bonheur de vivre à Couloumé-Mondebat-Bières !

Il est à souhaiter que le gouvernement ait enfin repris conscience que sans dotations financières suffisantes les municipalités ne peuvent jouer pleinement leur rôle de lien social et d'acteur de proximité. Et cet enjeu est primordial.

Pascal FORT

État Civil :

Naissances :

Laurène DARTIGAUX le 21/07/2018  
chez Pascal DARTIGAUX et Amandine POINTEAU à LARRAJADÉ

Joaquim SEGUIN le 22/11/2018  
chez Ludovic SEGUIN et Anne-Laure POUX à MONDERY

Arrivées :

Isabelle AMBLARD au CHARON

Alicia FAUQUÉ et Michaël PAVAN à MONDÉCOL

Claude et BOULEZ à CANDAU

Jean-Marie ZACCARINI à MONTAGNE

Karen et Kevin MALPASS à FOURAGNAN

Nicole et Didier CUNIN à PICON

Stéphanie et Leïla SANTOUT et BARRERE à MITANÉ

Francine JACOBS et Jean-Louis CUENCA à PERRUS

Décès :

Gédéon ROULT le 14/09/2018

Jean-Pierre BROUQUÉ le 29/04/2019

## Échos Et Infos Du Comité Des Fêtes :

Après le repas « Magret-Frites » qui a connu son succès habituel, le Comité des Fêtes vous propose plusieurs rendez-vous au cours de cet été.

### **FEU de la SAINT-JEAN**

**Samedi 22 Juin**

En soirée, rendez-vous autour du feu.

Pour 8€, le Comité vous propose une assiette composée

(avec entrée, magret, saucisse, frites, dessert maison, pain, un verre de vin.)

Animation musicale avec **Guy Lamour et Mademoiselle Bijoux**,

(orgue de barbarie et chansons d'autrefois.)

### **FÊTE LOCALE**

**Samedi 20 Juillet**

À partir de 15 h, pétanque.

En soirée, bodega, assiette Tapas à 5 €

**Dimanche 21 Juillet**

12 h, apéritif et repas (entrée, poulet basquaise, dessert maison, vin, café), Spectacle de Music-hall

avec le duo « **Y'a d'la Voix** »

(imitations, chansons, magie.)

### **FÊTE D'AUTOMNE**

**Dimanche 21 Octobre**

Vide Grenier toute la journée, repas le midi (12€)

### **LES NOUVEAUX DIMANCHES**

Une fois par mois, nous nous retrouvons au foyer, à partir de 11 h pour quelques heures de détente et de convivialité.

Vous trouvez au bar les boissons autorisées et à partir de 12h30 et pour 5 € vous pouvez grignoter une assiette bien garnie (il n'y a bien entendu rien d'obligatoire)

## **Le mot du Président,**

Vous avez envie de faire une partie de cartes, de babyfoot, de billard, de ping-pong, de pétanque, ou simplement de discuter, n'oubliez pas les « nouveaux dimanches ».

Nous essayons de faire vivre au mieux notre village, notre nouveau foyer et ses installations nous y aident. Mais il y a aussi tous les bénévoles, membres du Comité ou pas que je veux ici remercier pour leur implication indispensable. Si vous avez des idées, des suggestions, des critiques, n'hésitez pas et parlons-en !

Une info : Il n'y aura pas de « nouveaux dimanches » en Juillet (fête locale) et en août (festival de théâtre).

Je vous donne rendez-vous pour le feu de la Saint-Jean, le samedi 22 Juillet en soirée.

À bientôt  
Pierre ROULT,  
Président du Comité des Fêtes

### Des Nouvelles de Collines en Scènes :

La saison d'hiver se termine ce samedi 15 juin avec la présentation du festival de théâtre de cet été suivi d'un cocktail et d'une représentation théâtrale « Association de Bienfaiteurs » par la troupe « Les Zalambiqués » de Ladevèze Rivière.

Les pièces « Arsenic et Vieilles Dentelles » par la troupe d'Eustache le 10 Février et « Le Testament du Vigneron » par la troupe Les Amis du Pacherenc le 17 Mars ont rencontré un vif succès.

Cet été sera la 3<sup>o</sup> édition de notre festival ! Collines en Scènes et le théâtre s'installent dans le paysage culturel gersois... et c'est un véritable bonheur !

Depuis quelques mois, la France est déchirée par des mouvements populaires qui dénoncent des fractures de plus en plus prononcées, entre les plus aisés et les plus pauvres, entre les centres urbains et la ruralité... Sans prétention aucune, le festival Collines en Scènes a atteint son objectif de rassembler le temps d'un week-end un public venant de tous horizons !

Le Festival Collines en Scènes est la preuve que la culture ne doit pas être un privilège d'une seule population urbaine et aisée ! Le théâtre, la musique, la gastronomie sont les ingrédients principaux du menu offert par notre festival, et ce à des prix accessibles à tous et flexibles.

Après le festival 2018 100% féminin, nous vous offrons cette année 2019 un festival « locavore » 100% gersois ! Certes, vous allez voir dans la programmation une compagnie de Paris, mais un des acteurs est un enfant de la commune qui comme beaucoup d'entre nous est parti travailler ailleurs. Mais notre commune reste à nous tous notre point d'ancrage !

Alors, habitants des villes, des campagnes, des banlieues...et d'autres pays, rendez-vous les 3 et 4 août 2019 à Couloumé Mondebat pour un weekend convivial, festif et mélangé !

### **Samedi 3 août 2019**

-16h30 : Spectacle de cirque gratuit par la compagnie Pré en Bulles (Gers) suivi d'une initiation gratuite pour les enfants.

-18h00 : Pièce tout public : « Les Miséreuses » par la compagnie Les 3 Versatiles (Paris). Ils en ont rêvé, ils l'on fait ! Ils ont osé s'attaquer à un monument de la littérature française : Les Misérables bien sûr...

-20h00 : Apéritif concert animé par le groupe Les Sous-Entendus.

-22h00 : Pièce tout public : « J'aime beaucoup ce que vous faites ! » par la compagnie du Tournesol (Gers). Attention à bien raccrocher votre téléphone portable quand vous appelez vos amis, surtout quand vous y partez pour une soirée !

-23h30 : Soirée festive animée par le groupe Les Sous-Entendus.

### **Dimanche 4 août 2019**

-16h30 : Spectacle de théâtre pour enfants, suivi d'un atelier théâtre (gratuit).

-18h00 : Deux pièces tout public : « La fille bien gardée » et « L'affaire de la rue Lourcine » de E. Labiche par la compagnie de l'ECLA d'Eauze (Gers). Deux comédies vaudevilles très enlevées et énergiques.

-20h00 : Apéritif concert animé par le groupe Drivin South (déjà présent au festival 2018).

-22h00 : Entracte théâtral (en plein air et gratuit) : « Les méfaits du tabac » de Tchekhov et « L'aquarium » de K. Valentin interprété par Robert Moulin de l'Académie Médiévale et Populaire de Termes (Gers).

Suivi de la soirée festive de clôture animée par le groupe Drivin South.

Restauration sur place assurée par des producteurs locaux sur les deux journées !

## **Informations Générales :**

La fusion des petites communes en « Communes Nouvelles » reste dans les tiroirs de nos dirigeants, et la question reviendra sur le tapis dès que seront digérées les prochaines échéances municipales de 2020. Notre commune sera bien évidemment concernée et sachant qu'une des composantes de ce projet est la mutualisation des moyens, il est préférable, tout en gardant les principes d'une gestion rigoureuse et en se battant pour repousser le plus loin cette échéance, de consacrer les crédits dont nous disposons à l'équipement et à l'entretien de notre commune tant que cela nous est autorisé.

C'est pourquoi, au vu du constat de l'état de nos églises, qui, avant d'être des lieux de culte, font partie du patrimoine communal, et après en avoir délibéré en Conseil Municipal et vérifié l'impact sur notre budget, nous avons décidé :

-La réfection de la toiture de l'église de Couloumé. Le montant s'élève à plus de 50 000 euros et sera financé grâce aux fonds perçus par la vente de l'ancienne mairie. Les travaux débuteront en fin d'année et s'étaleront sur 2019 et 2020. Il s'agit d'un très gros chantier que le Conseil Municipal, après avoir consulté plusieurs devis, a décidé de confier à l'entreprise Laniesse.

-La toiture de l'église de Bières suscitait aussi quelques inquiétudes, moins importantes que celles de Couloumé. Le Conseil Municipal a décidé de confier à l'entreprise Carsana le remaniement de l'ensemble de la toiture et le remplacement éventuel des tuiles défectueuses.

-Tous ces investissements supplémentaires ne modifient en rien les fonds attribués à l'entretien général de la commune (voirie, espaces verts, fossé, etc...)



## Quelques brèves

### Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers :

-Maintien pour 2019 des taux de taxes directes locales de 2018 :

Taxe d'Habitation : 15,68%

Taxe sur le Foncier Bâti : 14,80%

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 54,40%

Cotisation Foncière des Entreprises : 32,77%

-Changement de tarif du contrôle des fosses septiques existantes (contrôle effectué tous les 5 ans) Coût du diagnostic désormais à 86,36€ HT soit 95€ TTC.

-Désignation de Mr PAVAN Stéphane comme membre titulaire du Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze, en remplacement de Pierre Pillods.

-Modification à la direction de la Com Com, suite au départ de Mr Frédéric Blain (DGS) et de Mme Fabienne Martin (DGS Adj).

Remplacement par Mme Valérie Ducouso (DGS) et Mme Nina Verbanaz (DGS Adj)

### Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable

-Rendement du réseau : 86,40% (moyenne nationale à 76%)

-Fuites réparées en 2018 : 23

-Compteurs changés : 1099 sur 1436

-Analyse : 100% de conformité

-Suppression de la participation des communes

-La loi NOTre préconise le transfert de la compétence « Eau » aux Com Com avec la possibilité pour les communes de maintenir la compétence au syndicat dont ils dépendent . Décision du Conseil Municipal de maintenir la compétence « Eau » au SIAEP

### Informations Diverses :

-Nous avons prévu l'achat d'un chalet pour y entreposer le matériel de la commune (panneaux, outillage, barbecues, etc...). Ce projet a été abandonné et remplacé, en accord avec les locataires, par l'utilisation du garage de Mondécol. L'économie substantielle a permis d'équiper notre agent communal en matériel.

-Les cours de français et d'anglais font toujours recette et la participation au Yoga ne se dément pas. Le foyer remplit toujours sa fonction de lieu de rencontre, d'échanges et d'activités diverses et variées.

-La bibliothèque est ouverte en libre accès, aux heures d'ouverture de la mairie, le mercredi matin et le vendredi matin de 9h à 12h.

N'hésitez pas à venir y faire un tour et vous laisser tenter par de beaux voyages !!!

-Le charme du presbytère de Couloumé a opéré sa séduction sur Florence qui a trouvé dans ces lieux tout ce qu'elle cherchait, l'authenticité, le calme, la sérénité. Nous avons signé le compromis de vente le 28 Mai. Le village de Couloumé a peut-être perdu sa mairie mais il gagne de nouveaux habitants tant dans de nouvelles constructions que dans de vieilles bâtisses pleines d'histoire.

## Chronique :

Le téléphone fixe raccroche-t-il pour de bon ?

Non, le téléphone fixe ne disparaîtra pas demain ! Depuis le 15 Novembre 2018, Orange cesse de vendre ses offres fixes traditionnelles, et d'ici à 2023, le fixe passera exclusivement en IP (protocole internet) ou via les box.

Le RTC qu'est-ce que c'est ?

Sur 36,7 millions de lignes fixes en France, 8 millions sont encore connectées au RTC en 2018 via la prise murale en forme de T. Le Réseau Téléphonique Commuté (RTC) est le réseau historique des téléphones fixes. France Télécom l'a déployé dans les années 80 pour répondre à l'augmentation du nombre des téléphones dans les foyers. L'opérateur Orange promet le maintien des services RTC jusqu'en 2023, mais l'avenir de la téléphonie fixe passera désormais par les box et les réseaux internet (IP)

Qui sera impacté ?

Seuls les abonnés dont le fixe est branché sur la fameuse prise murale en T ou qui dispose d'une ligne classique pour le fax ou la téléalarme sont concernés. En revanche, si votre téléphone est déjà branché sur une box, vous n'avez rien à changer.

**À savoir :** La fin du Réseau Téléphonique Commuté ne signifie pas celle du fil de cuivre ni de la prise T. Le téléphone n'y sera plus branché directement : il faudra le connecter à une box, qui, elle-même sera connectée à la prise murale.

**Mémento :** 15 Novembre 2018, Orange arrête de créer et de vendre des lignes RTC  
15 Novembre 2019 Arrêt de la commercialisation du RTC aux entreprises.  
2023 : Début de l'arrêt définitif des lignes RTC. Les ex-abonnés devront basculer vers la technologie IP s'ils veulent bénéficier d'une téléphonie fixe. Ces basculements s'étaleront jusqu'en 2030.

**Attention :** Certains abonnés actuels, et notamment les personnes âgées sont ciblées par des démarcheurs qui leur font croire à la fermeture immédiate du RTC, pour basculer leur ligne sur un autre service téléphonique, à leur insu ou sans consentement explicite.

**Que faire et combien ça coûtera ?**

- 1) Si vous restez dans votre logement actuel, vous conservez votre installation jusqu'à l'extinction du RTC dans votre commune, pas avant 2023
- 2) Au moment du basculement, Orange offrira un boîtier gratuit à brancher sur la prise T, sans changer de numéro.
- 3) Quid de la compatibilité des appareils actuels ? La plupart des téléphones fixes supporteront le basculement (avec adaptateurs pour certains), mais certains modèles devront être remplacés par de plus récents. Idem pour certaines téléalarmes ou téléassistances.
- 4) Incertitudes sur les tarifs : Selon Orange, les tarifs n'augmenteront pas, mais les offres actuelles perdureront-elles ?